S10 – EAU & IRRIGATION

Projet multicentres d'alimentation en eau potable Torodi – Makalondi et Tamou – Tapoa à partir de Say

Porté par **Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement**



COÛT ESTIMATIF

25 milliards FCFA

≈ 38,1 millions EUR

≈ 42 millions USD.

LOCALISATION

Région de Tillabéri : départements de Say et de Torodi (tronçon Say – Torodi – Makalondi, axe Tamou – Tapoa)

FINANCEMENT RECHERCHÉ

PPP, prêt

CAPACITÉ

Traitement de 20 000 m³ par jour, 90 km de conduite

L'opportunité

Le projet prélève et traite l'eau à Say pour alimenter les localités du tronçon Say – Torodi – Makalondi et de l'axe Tamou – Tapoa, par une conduite de refoulement de 90 km. Il donne accès à l'eau potable à 90 000 personnes supplémentaires et comprend un volet assainissement.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement
POPULATION CIBLE	Populations riveraines du tronçon Say – Torodi – Makalondi : 90 000 personnes supplémentaires desservies
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Étude de faisabilité** : Disponible
- **Prochaine étape** : Recherche de financement

Objectifs

Améliorer la couverture des besoins en eau des populations riveraines du tronçon Say – Torodi – Makalondi, conformément aux ODD

- Rendre l'eau disponible en permanence
- Donner accès à l'eau potable à 90 000 personnes supplémentaires
- Réduire les maladies d'origine hydrique
- Améliorer la qualité du service de l'eau

Composantes

1. Filière de traitement d'eau potable de 20 000 m³ par jour
2. Conduite de refoulement PEHD DN 450 sur 90 km et réseau de distribution de 60 km
3. Réservoirs de stockage dans les villages ; 2 stations de pompage (Say et Torodi)
4. 2 100 branchements sociaux et 54 bornes-fontaines
5. Alimentation électrique et télégestion
6. Volet assainissement

Résultats attendus

- 90 000 personnes supplémentaires ont accès à l'eau potable
- Baisse des maladies d'origine hydrique
- 700 emplois directs et 2 000 emplois indirects

Alignement stratégique

Programme sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-2030) et PANGIRE ; cible 6.1 de l'ODD 6 (accès universel et équitable à l'eau potable) ; Programme de la Refondation de la République (PRR 2025-2029) : amélioration de l'accès à l'eau potable des populations villageoises et semi-urbaines. Au 31 décembre 2025, le taux d'accès théorique à l'eau potable en milieu rural était de 49,37 % au niveau national et de 53,16 % dans la région de Tillabéri.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.